Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 022-212200158-20251204-2025_289-DE

Commune de
BREHAND

DÉPARTEMENT DES CÔTES-D'ARMOR
Arrondissement de SAINT-BRIEUC
Canton de PLÉNÉE-JUGON
Commune de BRÉHAND

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 Décembre 2025

Nombre de membres en exercice : 19
Par suite d'une convocation du 27 Novembre 2025, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en séance ordinaire le 4 décembre 2025 salle François Cherdel, à 19 heures sous la présidence de Monsieur Yves Ruffet, Maire.

Présents : 16

Yves Ruffet	Yannick Le Guern	Paulette Beurel	Marcel Le Moine
Laetitia Hermon	Jean-Pierre Thébault	Christine Piedvache	Anne Rault
Olivier Gestin	Véronique Guégo	Rozenn Michelet	Marie-Annick Benoit
Mickaël Le Devehat	Yann Le Goff	Elisabeth Le Ray	Gilles Turbin

Absents excusés et pouvoirs : 03

Didier Esnault	Pouvoir à	Laetitia Hermon
Anthony Rouaud	-	-
Isabelle Glâtre	Pouvoir à	Véronique Guego

Le Maire a ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité avec l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil.
Madame Véronique Guego est désignée pour remplir cette fonction.

2025-289– Assurances : Marché IARD et Risques Statutaires au 01.01.2026

Monsieur le Maire
Vu les dispositions du code général des collectivités territoriales,
PRESENTE l'analyse des offres des Marchés IARD et Risques Statutaires restitués par le cabinet Consultassur suite à l'appel d'offres lancés en juin 2025,
Après avoir entendu l'exposé de cette analyse,
Demande au Conseil Municipal de se positionner sur les offres à retenir,
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité
VALIDE l'offre présentée par l'Assurance Groupama au titre du Marché IARD pour les lots 1 à 4 et Lot unique pour les Risques Statutaires, comme suit :

Lot 1	Dommage aux biens	13 803.71 € TTC	Taux 1.560 € TTC/m2
Lot 2	Responsabilité Civile	5 430.02 € TTC	Taux 1.289 %
Lot 3	Flotte automobile	3 040.00 € TTC	
Lot 4	Protection juridique	1 128.33 € TTC	
Lot unique	Risques Statutaires	CNRACL 7.33 %	IRCANTEC 1.14 %

VALIDE l'offre présentée par l'Assurance Groupama au titre des Risques Statutaires / IARD
AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif au bon déroulement de cette procédure.
Pour extrait conforme,
Fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus.

le 5 Décembre 2025
Yves RUFFET,
Maire

MAIRIE DE BRÉHAND
Côtes d'Armor